

Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire de bâtiments situés rue des Grands Carmes



La Régie Foncière de la Ville de Bruxelles lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation temporaire des bâtiments situés aux n° 20 et 22 de la rue des Grands Carmes. Ceux-ci sont proposés pour des activités économiques, commerciales, productives, artistiques et/ou associatives jusqu'en 2025 au moins.

Les bâtiments se trouvent dans un ensemble en grande partie classé qui sera, à terme, réhabilité. Ils occupent une place privilégiée dans le quartier Saint Jacques, à proximité immédiate de la Grand Place et à quelques pas du Manneken Pis.

L'objectif est, à travers l'occupation de ces espaces, d'animer le quartier durant le processus d'études visant à la réhabilitation de l'ensemble.

Une visite aura lieu :

- le 16 décembre 2021 à 14 h
- le 22 décembre 2021 à 11h

Le candidat doit s'inscrire préalablement. En fonction du nombre de demandes et afin de respecter les mesures sanitaires, d'autres visites pourraient être organisées.

Les candidats intéressés peuvent se manifester en envoyant un dossier jusqu'au 26 janvier 2022 à 16h. Les modalités de l'appel peuvent être obtenues sur simple demande.

Contact : Regie.immo@brucity.be